

RFO Polynésie

Le 15/6/2010

FIN DE LA GREVE GENERALE : LE PROTOCOLE EN DETAIL.

C. Farhi : Après 5 jours de grève et des dizaines d'heures de négociations, syndicat, Pays et Etat ont signé hier, aux alentours de minuit, le protocole d'accord essentiel à la fin du conflit. Un document que n'ont pas signé les confédérations Otahi et O Oe To Oe Rima. Le protocole prévoit un calendrier de rencontres et semble satisfaire les syndicats.

Axelle : Les réunions, les concertations, la table ronde, les discussions, les dialogues, sont multiples, mais alors l'action ne saute pas tout de suite aux yeux. Quand le collectif de la paix nous expliquait pendant la grève que la caisse de chômage devait figurer dans le protocole d'accord, il s'avère dans les faits que le terme « caisse de chômage » n'apparaît pas dans ce protocole. Il est remplacé par « régime d'indemnisation et de protection des personnes ayant involontairement perdu leur emploi ». Et en réalité, le Gvt doit saisir l'Organisation internationale du travail pour réaliser, sous 3 mois, une étude de faisabilité et de mise en œuvre. Le Gvt s'engage sur plusieurs points. Pour éviter les licenciements massifs, il renforcera les dispositifs d'aide de soutien à l'emploi, type CPIA, et contrôlera les licenciements. Quant à la PSG, les mesures seront intégrées dans le budget primitif 2011 et un projet de loi de Pays sur la dette contractée par la caisse de retraite sera élaboré.

La loi Morin est également évoquée : le Gvt demandera au ministère d'Etat de l'écologie d'engager un processus de suivi des conséquences environnementales des essais nucléaires. Et il créera une commission territoriale de recours pour les dossiers rejetés. Une réunion, encore une autre, devra se tenir entre l'Etat, le Pays et la CPS pour élaborer un projet de convention sur le remboursement par l'Etat, à la CPS, des dépenses liées aux maladies radio-induites depuis le début des essais nucléaires. Le Gvt s'engage aussi à soutenir les revendications des fonctionnaires et demandera à l'Etat de tenir ses engagements et de compenser la suppression de l'ITR par un régime alternatif. Pour lutter contre la vie chère, le principe de la concurrence saine est introduit. Le Gvt doit organiser en août et en septembre des commissions thématiques pour élaborer un projet commun sur la base des préconisations des états généraux. Et un pacte social sera débattu entre l'Etat et la PF, et évidemment une table ronde sera organisée.

DES TOURISTES AMERICAINS, BLOQUES SUR LE FENUA, ENVISAGENT A ENTAMER DES PROCEDURES JUDICIAIRES CONTRE LES GREVISTES.

Christopher Kozely, consul des USA en PF : « *J'ai un groupe d'américains qui a décidé de prendre action de leur côté parce que ils trouvent que c'est vraiment pas leur faute ou ils n'ont rien à faire avec cette grève, et ils comprennent pas pourquoi ils font partie des personnes qui doivent payer les conséquences de la grève. Et donc, j'ai des américains qui m'ont dit qu'ils vont aller porter plainte contre les grévistes aux USA et vont faire passer ça. Donc, on va voir ce que, ça, ça donne de leur côté. »*

I. Tahiaata : Ça impliquerait quoi ?

Christopher Kozely : « *Ben, si les américains portent plainte contre les grévistes et le jugement est accordé, les grévistes devront aller devant le tribunal une fois qu'ils viennent aux USA. Donc, ça veut dire que les noms qui seront pris en jugement devront aller se présenter devant la justice. Si ils ne se présentent pas devant le juge, ils auront un mandat d'arrêt et donc je pense qu'ils ne pourront plus transiter aux USA. »*

RADIO 1 LE 15/6/2010

FIN DE LA GREVE GENERALE : LE PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE CETTE NUIT.

Serge Massau : C'est un protocole d'accord en 7 points, qui a été signé cette nuit. Mais clairement que contiennent-ils vraiment ? Quels engagements ont été pris par le Gvt et par les syndicats ? Les réponses, Anne-Claire Pophillat.

Anne-Claire Pophillat : Peu de propositions concrètes au final de la part du Gvt concernant la revendication sur l'arrêt des licenciements massifs, rien de nouveau, le Gvt parle simplement de discuter du contrôle renforcé des licenciements. Et le Protocole revient sur les 500 millions de francs prévus dans le Collectif budgétaire 2 pour des mesures d'aides à l'emploi, IME Incitation de Maintien à l'Emploi, ou encore CPIA. Des crédits seront également affectés au DARSE, et le Gvt s'engage aussi à mettre en place avant le 05 septembre, le chèque service au particulier. Par contre contrairement à ce que réclamaient les syndicalistes pour signer le Protocole, le terme 'caisse de chômage' n'est pas mentionné. Le Gvt s'engage, juste sous 3 mois à réaliser une étude d'impact sur

la mise en œuvre d'un régime d'indemnisation et de protection des personnes ayant involontairement perdu leur emploi. Pour combler les 15 milliards de francs de déficit de la PSG, le Gvt annonce qu'il proposera à l'APF un projet de loi du Pays dans le courant du 2^{ème} semestre, mais surtout c'était la petite phrase si chère à Patrick Galenon, il s'engage à une participation équitable des différents partenaires au remboursement de la dette sociale en préservant les revenus les plus modestes. Le Gvt souhaite également refondre les textes qui régissent le fonctionnement de la CPS. Concernant la loi Morin, le Gvt demande au ministre de l'écologie d'engager un processus des conséquences environnementales des essais nucléaires, et souhaite les discussions avec l'Etat afin de parvenir au remboursement des frais déboursés par la CPS au titre des maladies radio induites.

Serge Massau : Les fonctionnaires d'Etat demandaient toujours la mise en place d'un régime alternatif à l'ITR. Est-ce qu'ils ont obtenu gain de cause ?

Anne-Claire Pophillat : Alors ils sont satisfaits, pourtant le Protocole prévoit au fait simplement l'engagement du Gvt à les soutenir dans leur revendication concernant le respect du Protocole d'accords signé fin 2008, et qui prévoyait la mise en place d'un régime alternatif à l'ITR. Le Gvt demande aussi à l'Etat que les fonctionnaires d'Etat exerçant en Polynésie française aient les mêmes droits que ceux exerçant en Métropole. Et puis concernant les fonctionnaires territoriaux, le paiement de leur salaire, leur est assuré. Autre mesure dans le domaine de la Santé, le Gvt accélèrera la création d'un établissement public de Santé regroupant tous les hôpitaux du Pays. Enfin le Protocole d'accords prévoit la mise en place d'une table ronde sur l'avenir du Pays en août et septembre prochain. Une sorte de suite des Etats Généraux avec les syndicats et le patronat. L'objectif étant d'élaborer un projet commun portant les grands axes du développement du Pays à moyen et long terme. Un pacte social sera proposé à l'Etat afin de mettre en place un cadre contractuel fixant les relations entre l'Etat et la PF.

COMMUNIQUE DU GIE TAHITI TOURISME : « UN MILLIARD DE FRANCS DE PERTES ».

Steeve Hamblin, Ministre du Tourisme : « *Nous avons déjà enregistré plus d'un millier d'annulations, de touristes qui devaient se rendre cette semaine en Polynésie. Nos comptabilisons à peu près une perte économique pour la Polynésie, au niveau touristique, d'à peu près 1 milliard pacifique. Donc je pense qu'il faut démarrer le décompte, aller se renseigner à l'étranger le nombre de Tour Opérateur qui auraient décidé de ne plus commercialiser la destination. Certains Tours Opérateurs japonais commençaient à envisager à mettre la*

Polynésie sur leur liste noire, le monde politique aux Etats-Unis commençait à contacter la PF, donc c'était quelque chose de très sérieux réellement qui vient de se passer en PF. Donc il faut l'éviter à tout prix dorénavant, et surtout insister sur le fait que tout le monde prenne conscience que le Tourisme doit devenir notre priorité à Tous. »

FIN DE LA GREVE A TOTAL FARE UTE : CYRIL LE GAYIC.

Cyril Le Gayic, SG de la CSIP : *« Bon, il toujours prendre cela en bonne humeur, même si, ils ont fait la grève générale et tout ça. Bon, là avec l'employeur, à qui je remercie d'avoir accepté quelques éléments. Euh, on doit rediscuter des autres points un peu plus tard, et je comprends un peu le comportement de l'employeur qui dit, c'est injuste puisque les 2 autres sociétés roulent, fournissant à leurs clients en gasoil et tout ça, c'est pour ça que j'ai dit, il faut que vous roulez aussi maintenant là. La grève est arrêtée tout ça. L'employeur a satisfait sur certains point c'est déjà bien. Sur les reclassements, c'est toujours pénibles, parce que, on ne peut pas étudier en 2 ou 3 secondes, il faut vérifier sa fiche de poste ses fonctions. Est-ce qu'il a évolué par rapport à l'ancienne fonction ou tâche qu'il faisait. Et ça bon, je pense que ça va faire en bonne sérénité. On a prévu jusqu'à la semaine prochaine. »*